

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 241 720 EUROS
SIERGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ STRATÉGIQUE ET ÉTHIQUE
EN DATE DU 10 JANVIER 2025

Le 10 janvier 2025, à 10 heures 30, les membres du Comité Stratégique et Ethique d'ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS (ci-après la « Société ») se sont réunis au siège social.

Sont présents :

- SANKOFA,
- YAFOYE,
- BALTAMON,

Tous les membres du Comité Stratégique et Ethique étant présents ou représentés, le Comité Stratégique et Ethique peut valablement délibérer.

SANKOFA, Présidente, préside la séance.

La Présidente indique que le Comité Stratégique et Ethique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de BALTAMON de ses fonctions de Directeur Général et membre du Comité Stratégique et Ethique et non remplacement,
- Pouvoirs pour formalités.

I. DEMISSION DE BALTAMON DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL ET MEMBRE DU COMITE STRATEGIQUE ET ETHIQUE ET NON REMPLACEMENT

Le Comité Stratégique et Ethique prend acte de la démission de **BALTAMON** de ses fonctions de Directeur Général et membre du Comité Stratégique et Ethique avec effet à compter du 1er janvier 2025 et décide, à l'unanimité, de ne pas procéder à son remplacement.

Le Comité Stratégique et Ethique prend acte que la société **YAFOYE**, directrice générale, continue d'assister la Présidente dans l'exercice de ses fonctions.

II. POUVOIRS POUR FORMALITES

Le Comité Stratégique et Ethique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

III. CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. Il a été dressé le présent procès-verbal.

Signatures :

Pour SANKOFA
Johann CHARRIER

Pour YAFOYE
Nathalie CAUSSE

Pour BALTAMON
Olivier TAHON

